

HANNIBAL LEASE
Société Anonyme au capital de 28.700.000 DT
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 766895FAM000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2015

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014 de Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers individuels et les Etats Financiers consolidés, approuve lesdits Etats Financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat Net 2014	3.125.350
Report à nouveau 2013	<u>2.084.392</u>
Total	5.209.742
Réserves légales (5%)	(260.487)
	<hr/>
Solde à affecter	4.949.255
Bénéfices à distribuer (*)	2.009.000
Report à nouveau	2.940.255

(*) A prélever sur les résultats distribuables en franchise de retenues.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,350 DT par action en date du 25 Juin 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice (2017) les Administrateurs dont les noms suivent :

1. Investment Trust Tunisia S.A. représentée par M. Hatem BEN AMEUR,
2. Financière Tunisienne S.A. représentée par M. Abdelkader ESSEGHAIER,
3. United Gulf Bank UGB représentée par Mohamed Salah FRAD,
4. YKH Holding représentée par Aoitef BOUBAKER JOUIROU,
5. Tunis International Bank TIB représentée par M. Mohamed FEKIH,
6. Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme. Myriam BEN ABDENNEBI,
7. M. Mohamed-Hechmi DJILANI,
8. M. Hedi DJILANI,
9. M. Abderrazak BEN AMMAR,

L'Assemblée Générale Ordinaire Décide de désigner M. Youssef IDANI et M. Ridha AYED en tant qu'Administrateurs Indépendants au sens de l'article 13 de la circulaire BCT 2011-06 pour un mandat de trois ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2017.

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner, en remplacement de son prédécesseur, et après une séance de vote où les actionnaires majoritaires et anciens se sont abstenus de voter;

M. Zouheir BESBES en qualité de nouveau membre du Conseil d'Administration représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par Hannibal Lease d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Million de Dinars (120.000.000 DT) sur 2015 et 2016 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015 un montant net de 36.000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2015 à un montant global net de 10.000 Dinars par Comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet MS Louzir, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed LOUZIR en tant que Commissaire aux Comptes et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2017.

Le Cabinet représentée à l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Mohamed LOUZIR, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u>
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	3 506 061	7 520 474
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	350 684 452	298 109 120
Portefeuille-titres de placement	1 256 783	575 664
Portefeuille d'investissement	5 556 951	3 569 091
Valeurs Immobilisées	3 664 728	3 624 299
Autres actifs	2 894 116	3 516 914
TOTAL DES ACTIFS	<u>367 563 091</u>	<u>316 915 561</u>
	31 Décembre <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u>
PASSIFS		
Concours bancaires	2 349 967	2 673 709
Dettes envers la clientèle	4 586 936	4 114 715
Emprunts et dettes rattachées	289 261 943	239 910 198
Fournisseurs et comptes rattachés	22 828 474	22 783 273
Autres passifs	4 614 123	3 428 767
TOTAL DES PASSIFS	<u>323 641 443</u>	<u>272 910 662</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	28 700 000	28 700 000
Réserves	4 650 995	4 390 508
Prime d'émission	8 830 000	8 830 000
Actions propres	(1 199 602)	0
Résultats reportés	2 940 255	2 084 391
Total des capitaux propres	<u>43 921 648</u>	<u>44 004 899</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>367 563 091</u>	<u>316 915 561</u>

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2014 APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	0	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000				16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084		(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)			(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013							2 423 622	2 423 622
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	0	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 09 juin 2014		200 337			2 223 285		(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)			(1 722 000)
Rachat d'actions propres						(1 199 602)		(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014							3 125 350	3 125 350
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863		(3 125 350)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)			(2 009 000)
Solde au 31 décembre 2014 Après Affectation du Résultat	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	(1 199 602)	0	43 921 648